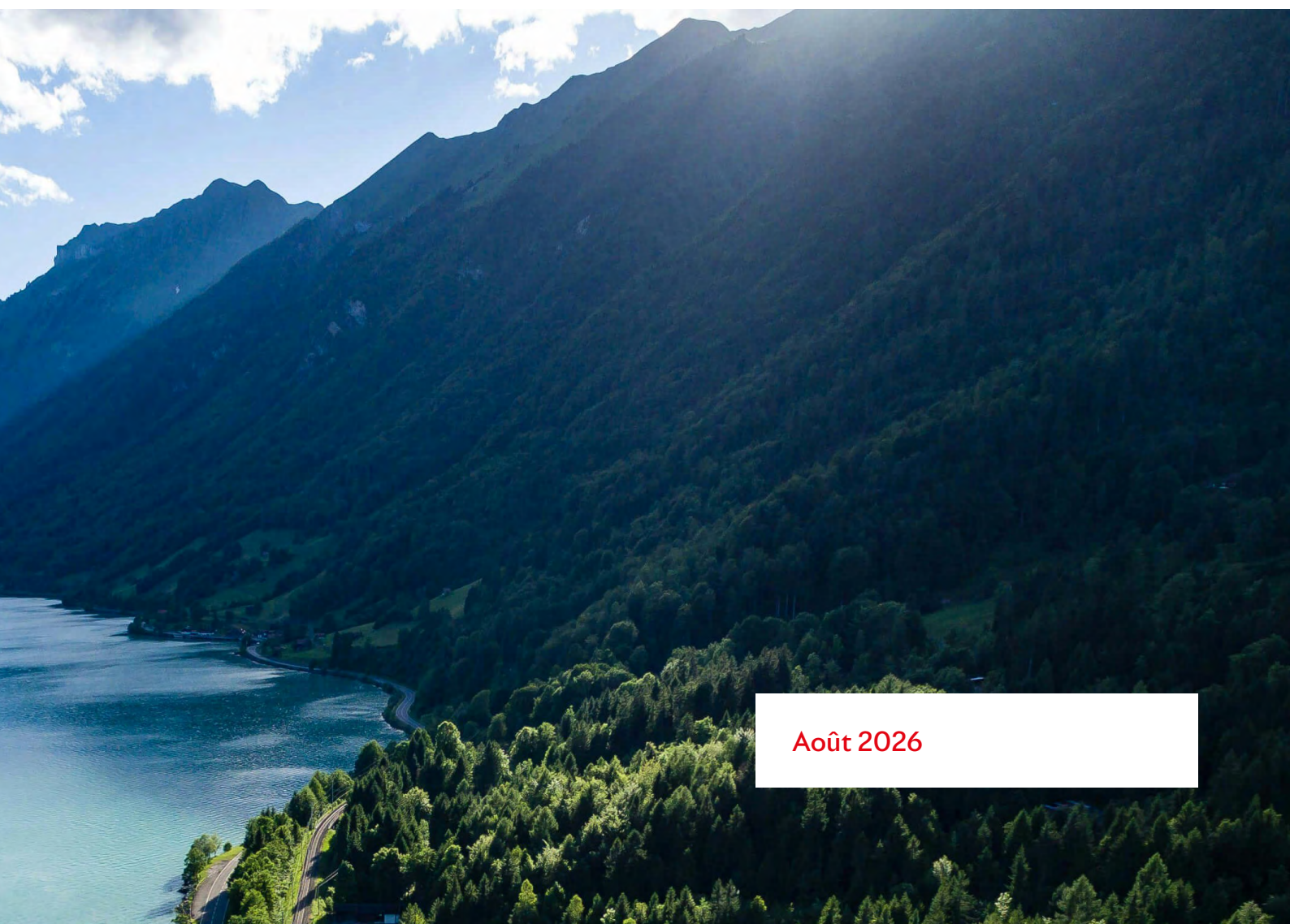


Rapport annuel 2025 / 2026 Swiss Banking



Août 2026

Chères lectrices et chers lecteurs,

Au cours des douze derniers mois, les défis se sont accumulés comme rarement pour la place bancaire suisse, avec notamment un durcissement de la réglementation, une érosion des marges et une intensification de la pression concurrentielle internationale.

Les enseignements à tirer de la crise de Credit Suisse continuent de focaliser l'attention. Ils ont donné lieu à une forte pression politique pour engager des réformes, qui débouche à présent sur un durcissement sensible du cadre réglementaire.



Dr Marcel Rohner
Président

Ce durcissement constitue un des défis majeurs. Sont prévues en particulier des prescriptions plus strictes en matière de fonds propres, des compétences élargies dévolues à l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers ainsi que de nouvelles exigences concernant la gouvernance d'entreprise au sein des banques, y compris les rémunérations et les responsabilités.

Autant de projets qui risquent de peser sur l'attractivité de la place suisse. Dans la mesure en effet où de grandes places concurrentes n'appliquent que partiellement la réglementation, voire assouplissent leurs règles, les banques suisses s'exposent à des handicaps concurrentiels. Comment trouver un juste équilibre entre stabilité et compétitivité? La réponse à cette question est désormais un enjeu stratégique majeur.



Dr Roman Studer
CEO

En parallèle, la situation a changé sur le front des taux d'intérêt. Après une brève phase haussière, la Banque nationale suisse a ramené son taux directeur à 0 % en milieu d'année 2025. Les marges d'intérêts en font les frais une nouvelle fois, ce qui impacte directement les résultats de nombreuses banques. Les établissements à vocation nationale sont particulièrement concernés, puisque leur modèle d'affaires est très dépendant des opérations d'intérêts. Beaucoup misent dès lors de plus en plus sur des programmes d'optimisation des coûts.

Quant au contexte macroéconomique, il demeure lui aussi difficile. Les tensions géopolitiques, la volatilité accrue sur les marchés financiers et une croissance économique obstinément modérée alimentent l'incertitude. Dans le même temps, des tendances longues comme la numérisation, l'intelligence artificielle et les exigences croissantes en matière de durabilité continuent de tirer à la hausse les coûts de la transition numérique pour les banques.

La place financière suisse a en main de solides atouts. La stabilité, la confiance et la dimension internationale constituent depuis des décennies les clés de son succès. Dans la situation mondiale actuelle, ces facteurs sont plus importants que jamais – sans compter que la Suisse est reconnue pour sa fiabilité politique et économique ainsi que pour sa forte capacité d'innovation. Tout cela combiné renforce l'attractivité de la place financière aux yeux de la clientèle, des entreprises et investisseurs du monde entier.

Chez Swiss Banking, nous accompagnons nos membres dans les évolutions technologiques qui transforment le secteur financier. Par le biais de nos organes spécialisés, nous créons des bases de connaissances essentielles et nous favorisons l'acquisition de compétences sur des innovations telles que l'intelligence artificielle, les actifs numériques, la tokenisation de l'infrastructure des marchés financiers, ainsi que sur leurs impacts dans le secteur financier. Nous nous engageons en outre en faveur du renforcement de la cybersécurité et de la prévention des fraudes. En coopération avec la branche, les autorités et les milieux politiques, nous créons les conditions requises pour que la place financière suisse reste durablement compétitive.

Au nom de Swiss Banking, nous remercions chaleureusement pour leur engagement toutes les collaboratrices et tous les collaborateurs du Secrétariat, ainsi que l'ensemble des représentantes et des représentants des banques impliqués dans les comités, les commissions et les groupes de travail.

Enfin, nous concluons sur un sujet qui nous concerne directement: lors de l'Assemblée général du 17 septembre 2026, Giorgio Pradelli deviendra président du Conseil d'administration.

C'est un dirigeant chevronné qui prend le relais en la personne de Giorgio Pradelli, CEO d'EFG International et membre du Conseil d'administration de Swiss Banking. Sa longue expérience dans la banque, conjuguée à un solide réseau au sein des milieux économiques et politiques, constitue un atout majeur pour assurer la conduite future de l'Association. Son élection s'inscrit par ailleurs dans une perspective de continuité, alors que la place financière suisse se trouve à un moment charnière de son évolution. Nous adressons à Giorgio Pradelli nos meilleurs vœux de succès et d'épanouissement dans l'exercice de ses nouvelles fonctions.



Dr Marcel Rohner
Président



Dr Roman Studer
CEO

Priorités stratégiques de l'Association et évolutions importantes pour la place bancaire suisse

Swiss Banking a pour objectif de contribuer à façonner des conditions-cadres attrayantes pour le secteur bancaire. Ses priorités stratégiques, adoptées par le Conseil d'administration en automne de chaque année, fixent les grands axes thématiques pour l'année suivante. Les travaux relatifs aux divers sujets retenus peuvent se poursuivre sur plusieurs exercices, selon les processus en cours au sein des milieux politiques et des autorités.

1. Lutte contre le blanchiment d'argent

Un dispositif global et performant de lutte contre le blanchiment d'argent et la criminalité financière est indispensable pour assurer la stabilité de la place financière. En 2025 et 2026, les projets de loi et d'ordonnance visant à créer un registre fédéral des ayants droit économiques des entreprises et à assujettir les conseillères et les conseillers à la loi sur le blanchiment d'argent ont donné lieu à de multiples consultations et débats parlementaires. A cet égard, Swiss Banking s'est engagée fermement en faveur d'une mise en œuvre pragmatique et ciblée, conforme aux normes internationales. D'importantes lacunes dans le dispositif suisse de lutte contre le blanchiment d'argent se trouvent ainsi comblées et les recommandations du Groupe d'Action Financière (GAFI) respectées. Afin d'intégrer ces changements réglementaires dans son autorégulation, Swiss Banking a poursuivi en parallèle et à marche forcée la révision de la [Convention relative à l'obligation de diligence des banques \(CDB\)](#). Dans la perspective du prochain examen par pays du GAFI, l'adoption de ces nouvelles réglementations et la révision des dispositifs existants en matière de lutte contre le blanchiment d'argent sont capitales tant pour la Suisse dans son ensemble que pour sa réputation de place financière intègre.

→ [En savoir plus sur la lutte contre le blanchiment d'argent](#)

2. Sanctions et neutralité

Swiss Banking contribue à la mise en œuvre systématique des sanctions et au positionnement international de la place financière suisse en la matière – ceci dans le respect de la neutralité, qui constitue un principe constant de la politique extérieure suisse. Les priorités du Secrétariat à cet égard sont le suivi permanent des questions opérationnelles de mise en œuvre et d'interprétation ainsi que l'observation proactive des évolutions internationales. Le dialogue régulier établi avec le Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO), en particulier, s'inscrit dans ce cadre.

→ [En savoir plus sur les sanctions et la neutralité](#)

3. Stabilité des banques: compétitivité, proportionnalité et stabilité

Le train de mesures «Stabilité des banques» du Conseil fédéral reste une de nos priorités stratégiques de premier ordre. Au cours de l'exercice sous revue, nous avons pris position sur les propositions au niveau de l'ordonnance, sur les grands axes législatifs ainsi que sur le traitement des participations étrangères au regard des exigences en matière de fonds propres. Nous reconnaissons qu'une réaction réglementaire ciblée s'impose après la crise de Credit Suisse. En revanche, nous considérons que font largement défaut au train de mesures, d'une part, un lien adéquat avec le problème posé et, d'autre part, une démonstration convaincante de son efficacité.

Nous nous sommes donc impliqués de manière aussi active que constructive dans le débat réglementaire et politique au cours des derniers mois. Par exemple, si nous soutenons expressément les mesures visant à améliorer l'approvisionnement en liquidités, nous sommes également favorables à l'introduction d'un régime de responsabilité (senior managers regime) – pour autant qu'il soit dûment proportionné. Nous rejetons cependant de nombreuses autres mesures dans leur forme actuelle et nous resterons mobilisés en faveur d'optimisations ciblées présentant un rapport coût/utilité convaincant.

Swiss Banking continuera de suivre de près les travaux sur la stabilité des banques et d'y apporter sa contribution. A cet effet, nous sommes en dialogue constant avec les milieux politiques et le public, avec toutes les autorités concernées ainsi qu'avec nos associations partenaires de l'économie réelle. En résumé, il s'agit de trouver un juste équilibre entre stabilité du système et compétitivité.

→ [En savoir plus sur la stabilité des banques](#)

4. Monnaies numériques

Swiss Banking s'engage pour positionner la Suisse à la pointe de l'innovation dans le domaine des monnaies numériques et nourrit à ce sujet un dialogue régulier avec les autorités. En coopération avec les membres, le Secrétariat a présenté diverses approches en vue de créer une monnaie numérique. Des avancées significatives ont été réalisées en ce qui concerne, d'une part, la tokenisation de la monnaie scripturale (jeton de dépôt) et, d'autre part, l'émission de stablecoins.

Le jeton de dépôt permettrait d'accéder aux principales fonctionnalités d'une monnaie numérique sans pour autant toucher aux fondements de notre infrastructure des marchés financiers – le système bancaire à deux niveaux a fait ses preuves. Une étude de faisabilité a été réalisée concernant le règlement d'opérations de paiement juridiquement contraignantes sur la blockchain publique. Concernant les stablecoins, Swiss Banking a publié un état des lieux explicatif, pris position sur un projet de modification législative dans ce domaine et commencé à élaborer un document de réflexion sur les modalités de mise en œuvre.

→ [En savoir plus sur les monnaies numériques](#)

5. Accès au marché

La place financière suisse, qui compte parmi les principaux secteurs exportateurs du pays, figure aussi dans le peloton de tête mondial en matière de gestion de fortune transfrontalière. Afin d'assurer durablement sa compétitivité internationale, de stimuler l'innovation et de répondre aux besoins de sa clientèle, il est essentiel pour elle de disposer d'un accès sûr et non discriminatoire aux marchés étrangers.

L'Union européenne (UE) reste le principal marché cible de la place financière suisse à l'échelon transfrontalier. Aussi Swiss Banking œuvre-t-elle depuis des années en faveur d'un accès amélioré et juridiquement sécurisé à ce marché. La question a été abordée une nouvelle fois dans le cadre du dialogue réglementaire Suisse-UE en matière financière, le 27 mai 2026. Les banques ont insisté notamment sur l'approche spécifique aux établissements (Institution-Specific Approach, ISPA), qui permettrait aux établissements financiers suisses intéressés de fournir des services bancaires et d'investissement dans l'UE dès lors qu'ils sont enregistrés auprès des autorités de surveillance européennes compétentes.

Dans les relations avec le Royaume-Uni, une étape a été franchie avec l'entrée en vigueur de l'accord sur les services financiers (Berne Financial Services Agreement, BFSa) le 1er janvier 2026. De premières expériences concrètes montrent que les établissements financiers suisses n'hésitent pas à s'emparer des nouvelles possibilités ainsi offertes. Après le 1er janvier 2026, quelques-uns se sont enregistrés sans attendre sur la plateforme dédiée pour fournir des services dans le cadre du BFSa. Loin de se contenter d'ouvrir de nouvelles opportunités d'affaires, cet accord renforce notamment la sécurité juridique et la prévisibilité dans le domaine de la fourniture transfrontalière de services financiers entre la Suisse et le Royaume-Uni.

Au-delà de l'Europe, Swiss Banking s'engage en faveur d'une plus grande ouverture des marchés de croissance stratégiquement importants. Elle a ainsi participé au dialogue financier avec l'Arabie saoudite et les Emirats arabes unis, organisé une nouvelle édition du séminaire financier Hong Kong – Suisse et pris part à des entretiens avec la Chine au niveau ministériel. Ces activités ont pour buts de lever les obstacles existants à l'accès au marché, de renforcer la dimension internationale de la place financière suisse et d'ouvrir de nouvelles perspectives de croissance pour la branche.

→ [En savoir plus sur l'accès au marché](#)

6. Lutte contre la fraude

Lutter contre la fraude dans le trafic des paiements est une priorité stratégique pour Swiss Banking. Au cours de l'exercice sous revue, cette dernière a donc intensifié ses activités en la matière et elle est allée de l'avant sur les problématiques identifiées dans l'étude préliminaire intitulée «Collaborative Fraud Prevention».

Parmi les principaux axes de travail figurait le développement de l'initiative PayAttention, qui vise à étendre les actions préventives en cours dans la branche à tous les moyens de paiement numériques. Les bases requises en termes d'organisation et de gouvernance ont été mises en place en collaboration avec les banques, la police et d'autres partenaires, en vue de déployer dès 2027 des mesures de sensibilisation coordonnées couvrant l'ensemble des moyens de paiement pertinents.

En parallèle, Swiss Banking a créé le groupe de travail Fraud Prevention, qui fédère l'expertise de la branche. Celui-ci favorise l'échange d'expériences entre les établissements, identifie des mesures d'optimisation communes et renforce le dialogue avec d'autres acteurs tout au long de la chaîne frauduleuse numérique, dont font partie notamment les plateformes de réseaux sociaux, les places de marché en ligne, les opérateurs de télécommunications, les prestataires de services de paiement et les autorités de poursuite pénale. Par ailleurs, en lançant le Swiss Anti-Fraud Summit en juin 2026, Swiss Banking a créé en partenariat avec SIX un cadre national dédié au dialogue transversal en matière de lutte contre la fraude. Cette initiative entend contribuer à rendre la prévention de la fraude plus efficace en lui conférant une dimension intersectorielle, tout en renforçant durablement la confiance dans les moyens de paiement et les services financiers numériques.

Manifestations, études et enquêtes

Loin de se contenter de travailler sur les sujets qui constituent ses priorités stratégiques, Swiss Banking a organisé au cours de l'exercice sous revue de multiples [manifestations](#) sur des thèmes connexes et concernant la place financière. Elle a également mandaté diverses [études](#), qui ont fourni de précieux indicateurs ainsi que des informations étayées sur la place financière suisse. Ces initiatives du Secrétariat constituent des contributions importantes tant au développement et à la transparence de la branche qu'à la promotion du dialogue entre les différents acteurs du secteur financier.

Événements marquants et autres projets importants

Changement à la tête de l'Association

Marcel Rohner, qui présidait Swiss Banking depuis cinq ans, a décidé de remettre son mandat lors de l'Assemblée générale du 17 septembre 2026. Sous sa conduite stratégique, l'Association a nettement gagné en cohésion, en importance et en visibilité.

Développement de la culture d'entreprise

Au cours de l'exercice sous revue, Swiss Banking a poursuivi ses efforts en vue de développer la culture d'entreprise. Elle s'est attachée notamment à renforcer la culture du leadership et du feedback. A cet effet, elle a élaboré des lignes directrices en matière de conduite ainsi que plusieurs outils de formation destinés aux cadres. En parallèle, elle a posé les bases d'une culture transversale du feedback et préparé des mesures en ce sens.

Parmi les autres avancées majeures figurent l'élaboration et l'adoption d'un concept global de développement du personnel, qui encourage de manière systématique le développement professionnel et personnel des collaboratrices et collaborateurs ainsi que des cadres. Des baromètres internes réguliers (pulse checks) sont venus compléter le processus de développement de la culture d'entreprise, de même que des ateliers au niveau de la direction. Ces derniers ont permis de faire le point de la situation et de mieux définir les orientations pour l'avenir. Tout cela a consolidé l'ancrage des valeurs communes dans les pratiques de management et la collaboration au quotidien.

Au vu des évolutions positives et des enseignements en résultant, il a été décidé de poursuivre le projet de développement de la culture d'entreprise sur le nouvel exercice. L'objectif de Swiss Banking est de pérenniser les initiatives engagées et de continuer à forger activement sa culture d'entreprise.

Enquête auprès des membres

Au printemps 2026, Swiss Banking a réalisé une nouvelle fois une enquête détaillée auprès de ses membres. Les résultats confirment la persistance d'une image positive de l'Association et soulignent l'efficacité de cette dernière en matière de défense des intérêts de ses membres. L'offre de prestations de Swiss Banking reste également très appréciée. Il est particulièrement réjouissant de constater que les mesures d'amélioration prises sur la base de la dernière enquête, notamment le renforcement de la présence en Suisse romande et de l'image des banques, produisent déjà des effets mesurables – dont un meilleur taux de satisfaction des membres.

Nouvelle adhésion

Au cours de l'exercice sous revue, Swiss Banking a accueilli dans ses rangs un nouvel établissement membre, BX Swiss SA. En tant qu'infrastructure des marchés financiers, BX Swiss SA vient renforcer le réseau de Swiss Banking tout en l'enrichissant de belles perspectives et d'une expertise spécialisée. Swiss Banking se réjouit de ces nouveaux apports.

→ [En savoir plus sur les membres](#)

Mise en œuvre de la stratégie internationale de Swiss Banking

Le Conseil d'administration a adopté en septembre 2025 la nouvelle stratégie internationale de Swiss Banking. L'objectif est de renforcer de manière claire et coordonnée le positionnement international de la place bancaire suisse sur les marchés cibles prioritaires.

Les activités en cours ont été poursuivies et développées, avec en particulier des actions ciblées en matière d'accès au marché de l'UE, des visites de travail aux Etats-Unis ainsi que des initiatives en Asie – dont le Hong Kong – Switzerland Talent Exchange et la participation au dialogue financier avec les Emirats arabes unis et l'Arabie saoudite.

L'adhésion à Switzerland Global Enterprise (S-GE), début 2026, a été l'occasion de lancer officiellement la mise en œuvre de la stratégie internationale et son déploiement opérationnel. Grâce aux Swiss Business Hubs, la place bancaire suisse étend son rayonnement et accroît sa visibilité au-delà des marchés cibles prioritaires. Cette mise en œuvre et ce déploiement sont assurés par des canaux propres à Swiss Banking, en particulier la plateforme Swiss Banking Global, ainsi que par des canaux communs à Swiss Banking et S-GE.

La mise en œuvre de la stratégie internationale se poursuit tout au long de l'année 2026, avec notamment une «Swiss Financial Services Mission» à Londres en lien avec le Berne Financial Services Agreement, un déplacement à Washington, D.C. par une délégation de haut rang ainsi que d'autres activités en Asie. La situation géopolitique au Moyen-Orient fait toujours l'objet d'un suivi attentif.

→ [En savoir plus sur Swiss Banking Global](#)

Optimisation du site de Zurich

En raison de l'augmentation significative du personnel présent, deux salles de réunion supplémentaires ont été aménagées au sein des locaux existants. Par ailleurs, le site a été adapté aux besoins d'aujourd'hui grâce à des modifications ciblées des espaces de travail et de convivialité, offrant ainsi de nouveaux lieux propices à la collaboration et aux échanges au quotidien.

Bilan

en CHF

Actifs	31.03.2026	31.03.2025
Liquidités et actifs détenus à court terme	14'235'997	15'988'410
Créances résultant de la vente de biens et de prestations de services	59'206	146'678
Autres créances à court terme	2'095'238	2'195'601
Actifs de régularisation	463'212	468'346
Total des actifs circulants	16'853'653	18'799'035
Immobilisations financières	30'111'426	29'789'581
Immobilisations corporelles	1	1
Total des actifs immobilisés	30'111'427	29'789'582
Total des actifs	46'965'080	48'588'617

Passifs	31.03.2026	31.03.2025
Dettes résultant de l'achat de biens et de prestations de services	538'475	498'439
Autres dettes à court terme	428'567	367'916
Passifs de régularisation	667'666	1'526'009
Provisions à court terme	926'125	1'146'025
Total des capitaux étrangers à court terme	2'560'833	3'538'389
Provisions et postes analogues prescrits par la loi	33'220'000	33'873'000
Total des capitaux étrangers à long terme	33'220'000	33'873'000
Total des fonds étrangers	35'780'833	37'411'389
Capital de l'Association	6'961'000	6'961'000
Réserves	4'223'247	4'216'228
Total des capitaux propres	11'184'247	11'177'228
Total des passifs	46'965'080	48'588'617

Compte de résultat

en CHF

	01.04.25 – 31.03.26	01.04.24 – 31.03.25
Cotisations des membres	19'745'212	19'756'507
Produits nets des ventes de biens et de prestations de services	687'616	865'798
Total des produits d'exploitation	20'432'828	20'622'305
Charges de matériel et de prestations de services	-8'538'221	-7'237'826
Charges de personnel	-11'578'589	-11'405'542
Autres charges d'exploitation	-2'252'314	-2'125'191
Total des charges d'exploitation	-22'369'124	-20'768'559
Résultat d'exploitation	-1'936'296	-146'254
Charges financières	-45'076	-41'885
Produits financiers (y compris gains de change non réalisés)	534'458	1'268'854
Charges extraordinaires, uniques ou hors période	-1'516'000	-2'168'974
Produits extraordinaires, uniques ou hors période	3'018'921	1'127'516
Impôts directs	-48'989	-35'500
Bénéfice de l'exercice	7'018	3'757

Tableau des flux de trésorerie

en CHF

	01.04.25 – 31.03.26	01.04.24 – 31.03.25
Résultat de l'exercice	7'018	3'757
Variation de valeur sur immobilisations financières	-162'520	-871'961
Variation des actifs circulants	192'969	-336'887
Variation des fonds étrangers	-757'655	-498'962
Variation des provisions	-872'900	492'900
Flux de fonds du résultat opérationnel	-1'593'088	-1'211'153
Investissements en actifs immobilisés	-159'325	-1'432'689
Flux de fonds d'investissement	-159'325	-1'432'689
Total des flux de fonds	-1'752'413	-2'643'842
Etat des liquidités au début de l'exercice	15'988'410	18'632'252
Etat des liquidités à la fin de l'exercice	14'235'997	15'988'410
Total des flux de fonds	-1'752'413	-2'643'842

Annexe

Informations sur les principes comptables appliqués

Les présents comptes annuels de Swiss Banking, dont le siège est à Bâle, ont été établis conformément aux prescriptions du droit suisse, en particulier les articles du Code des obligations sur la comptabilité commerciale et la présentation des comptes (art. 957 à 961).

La présentation des comptes nécessite de la part de la direction des estimations et des appréciations susceptibles d'influer sur le montant des actifs et des passifs comptabilisés à la date d'établissement du bilan, mais aussi sur le montant des charges et des produits de l'exercice. La direction détermine selon sa libre appréciation l'usage qu'elle entend faire des marges de manœuvre prévues par la loi en matière d'évaluation et de comptabilisation. Dans l'intérêt de l'Association et sous réserve de respecter le principe de précaution, elle peut comptabiliser des amortissements, des correctifs de valeur et des provisions supérieures à ce qui est économiquement nécessaire.

Les immobilisations corporelles sont évaluées en principe à leur coût d'acquisition, déduction faite des amortissements et des correctifs de valeur.

Informations, structure détaillée et commentaires concernant certains postes du bilan et du compte de résultat

en CHF

	31.03.2026	31.03.2025
a) Liquidités et actifs détenus à court terme		
Liquidités	5'114	6'185
Créances sur les banques	14'230'883	15'982'225
	14'235'997	15'988'410
b) Immobilisations financières		
Titres au prix du marché	29'906'926	29'585'081
Titres au coût d'acquisition	204'500	204'500
	30'111'426	29'789'581
c) Immobilisations corporelles		
Installations / mobilier / équipements informatiques	1	1
	1	1
d) Provisions (à court et long terme)		
pour risques généraux liés aux activités d'exploitation et en vue d'assurer la pérennité de l'Association	34'146'125	35'019'025

Explications relatives aux postes extraordinaires, uniques ou hors période du compte de résultat

en CHF

a) Charges extraordinaires, uniques ou hors période	01.04.25 – 31.03.26	01.04.24 – 31.03.25
Constitution de provisions à court terme	155'000	592'900
Constitution de provisions à long terme	984'000	930'000
Autres	377'000	646'074
	1'516'000	2'168'974

Des provisions supplémentaires ont été constituées pour couvrir les risques généraux liés aux activités d'exploitation et en vue d'assurer la pérennité de l'Association.

b) Produits extraordinaires, uniques ou hors période	01.04.25 – 31.03.26	01.04.24 – 31.03.25
Dissolution de provisions	2'011'900	1'030'000
Autres	1'007'021	97'516
	3'018'921	1'127'516

Le financement de frais divers en 2025 / 2026 ont donné lieu à des dissolutions de provisions.

Autres informations

en CHF

a) Nombre de postes à plein temps

Au cours de l'exercice sous revue comme de l'exercice précédent, le nombre de postes à plein temps s'est établi en moyenne à plus de cinquante.

b) Actifs engagés en garantie des dettes de l'entreprise

Les actifs mis en gage à titre de garantie d'engagements propres (immobilisations financières) s'élèvent à CHF 745'480 (exercice précédent: CHF 745'480).

c) Montant des honoraires versés à l'organe de révision	01.04.25 – 31.03.26	01.04.24 – 31.03.25
Au titre de prestations en matière de révision	23'609	23'609
Au titre d'autres prestations de services	0	5'621

Evénements importants survenus après la date du bilan

Aucun événement important susceptible de compromettre la fiabilité des comptes annuels 2025 / 2026 ou devant être divulgué ici n'est survenu entre la date de clôture du bilan et la date d'approbation des comptes annuels par la direction, le 11 juin 2026.

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels



Ernst & Young SA
Aeschengraben 27
Case postale
CH-4002 Bâle

Téléphone: +41 58 286 86 86
www.ey.com/fr_ch

A l'Assemblée générale de
l'Association suisse des banquiers (SwissBanking), Bâle

Bâle, le 14 août 2026

Rapport de l'organe de révision

Rapport sur l'audit des comptes annuels



Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association suisse des banquiers (SwissBanking) (l'association), comprenant le bilan au 31 mars 2026 le compte de résultat et le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'annexe, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

Selon notre appréciation, les comptes annuels ci-joints sont conformes à la loi suisse et aux statuts.



Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions et de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels » de notre rapport. Nous sommes indépendants de l'association, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession. Nous avons aussi satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.



Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations comprennent les informations présentées dans le rapport de gestion, à l'exception des comptes annuels et de notre rapport correspondant.

Notre opinion d'audit sur les comptes annuels ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

Dans le cadre de notre audit des comptes annuels, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier si elles présentent des incohérences significatives par rapport aux comptes annuels ou aux connaissances que nous avons acquises au cours de notre audit ou si elles semblent par ailleurs comporter des anomalies significatives.

Si, sur la base des travaux que nous avons effectués, nous arrivons à la conclusion que les autres informations présentent une anomalie significative, nous sommes tenus de le déclarer. Nous n'avons aucune remarque à formuler à cet égard.



2



Responsabilités de la direction relatives aux comptes annuels

La direction est responsable de l'établissement des comptes annuels conformément aux dispositions légales et aux statuts. Elle est en outre responsable des contrôles internes qu'elle juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, la direction est responsable d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Elle a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité de l'association à poursuivre son exploitation et d'établir les comptes annuels sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'association ou de cesser l'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.



Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion d'audit. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH permettra de toujours détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Une plus ample description de nos responsabilités relatives à l'audit des comptes annuels est disponible sur le site Internet d'EXPERTsuisse: <https://www.expertsuisse.ch/fr-ch/audit-rapport-de-revision>. Cette description fait partie intégrante de notre rapport.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires



Conformément à l'art. 69b CC en liaison avec l'art. 728a, al. 1, ch. 3, CO et à la NAS-CH 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions de la direction.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Ernst & Young SA

EY Philipp Müller
(Qualified Signature)
Expert-réviseur agréé
(Réviseur responsable)

EY Nicolas Ferndriger
(Qualified Signature)
Experte-réviseur agréée

Swiss Banking est l'association faîtière des banques en Suisse. Elle représente la branche à l'échelon national et international auprès des décideurs économiques et politiques, des autorités et du grand public. Elle prône l'ouverture des marchés, la liberté d'entreprendre et des conditions de concurrence équitables. Elle est aussi un centre de compétences, riche de connaissances spécialisées en matière bancaire, qui se positionne résolument sur les sujets porteurs d'avenir. Créée à Bâle en 1912, Swiss Banking compte aujourd'hui environ 265 organisations membres et quelque 10'000 membres individuels.

Association suisse des banquiers

(Swiss Banking)

Aeschenplatz 7

Case postale 4182

CH-4002 Bâle

office@sba.ch

www.swissbanking.ch

